

L'an deux mil onze, le dix-neuf janvier, convocation du Conseil de Communauté de Communes du Canton de Cerisy la Salle, adressée individuellement à chaque délégué pour le lundi six décembre à vingt heures et trente minutes, à l'effet de délibérer sur les points suivants à l'ordre du jour :

1. Présentation de Mr DESMONTS Franck (coordonnateur PEL et animateur RAM)
2. Orientations du PEL
3. Présentation du projet RAM
4. Point sur les rencontres des partenaires et des responsables des deux structures d'accueil petite enfance et jeunesse
5. Vote des subventions pour la Marelle et l'OCJS
6. Aménagement des locaux de l'ALSH
  - Demande de DGE dans le cadre du pôle excellence rurale
  - Demande d'aide financière de la CAF
7. Maison Pierre et Masse
  - Chantiers en cours
8. Réforme territoriale ( informations)
9. Curage des voies communales et point sur les chemins de randonnée
10. Information sur le pôle santé
11. Lettre cantonale
12. Questions diverses

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2011

L'an deux mil onze, le mardi premier février à vingt heures et trente minutes, les délégués du Conseil de la Communauté de Communes de CERISY LA SALLE, se sont assemblés en séance ordinaire, à la Maison cantonale, sous la présidence de Monsieur Claude HALBECQ, Président.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

*Mme DOLOUE Régine, M. LOUANTIER Yves, M. SIMON Yves, M. TOURNIERE Patrice, Mme HOGARD Sandrine, M. BOUDIER Régis, Mme OLIVIER LEGRAND Brigitte, M. CAILLOUX Joël, Mrs QUESNEL Denis, BLOUET Alain, JAMES Jacky, LEFRANC Daniel, Mme LECLERC Véronique, M. HALBECQ Claude, Mme HECQUARD Edith, Mrs LECHEVALLIER Alain, HENNEQUIN Claude, Mme DUTHEIL Colette, M. DUVAL Claude, Mmes DUDOUIT Noëlle, LEGOUBIN Eliane, Mr DURAND Benoît.*

### ÉTAIT EXCUSÉE :

*Mme HEDOUIN Maryse*

### ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*M. DUCHEMIN Yves était représenté par M. RIBET Daniel,  
M. LAVACHE Bernard était représenté par M. JEANNE Jacques.*

### ÉTAIT ABSENTE :

*M. BUROT Michèle*

*Madame Sandrine HOGARD remplit les fonctions de secrétaire.*

En ouvrant la séance, Monsieur Claude HALBECQ a présenté ses vœux à l'ensemble des délégués communautaires.

L'année 2011 sera marquée par la réforme territoriale. Au cours de cette année nous serons amenés à assumer des choix et je souhaite que nous restions solidaires et unis face aux choix à prendre dans les prochains mois.

Il remercie les acteurs de la vie cantonale pour la rédaction du dernier bulletin communautaire.

Il remercie l'ensemble des bénévoles du Téléthon, qui malgré le report de la date dû aux intempéries ont récolté 4500 euros de dons. Il a donné lecture du courrier de Mr HELAINE demeurant à Roncey.

### **13. Présentation de Mr DESMONTS Franck (coordonnateur PEL et animateur RAM)**

Monsieur Franck DESMONTS, embauché depuis le 3 janvier en tant que coordonnateur et animateur RAM, s'est présenté devant les membres du conseil communautaire.

### **14. Orientations du PEL**

Rappel des points importants du document validé été 2010 :

Finalité = Mettre l'accent sur l'égalité des chances face à l'éducation, la culture, le sport en vue de l'épanouissement et de l'intégration des enfants et des jeunes du Canton.

Deux objectifs (enjeux) =

- Dynamiser le territoire par l'accroissement de l'attractivité du territoire en créant une offre d'activités à destination des enfants et des jeunes
- Harmoniser le territoire en mettant en cohérence les activités proposées et mutualiser les moyens disponibles pour faire des économies d'échelle.

Pour les enfants 0-3 ans : multi-accueil « La Marelle »; relais assistantes maternelles et le café/parents.

Des actions passerelles sont envisagées pour aller vers les écoles maternelles, les bibliothèques, les besoins de garde et les activités de loisirs (OCJS).

Pour les enfants 3-6 ans : Les écoles maternelles, le centre de loisirs, l'accueil du mercredi, le café/parents, les garderies, les bibliothèques, les activités associatives, les actions culturelles et l'espace public numérique.

Pour les enfants 6-11 ans : Les écoles primaires, le centre de loisirs, l'accueil du mercredi, le café/parents, les garderies, les bibliothèques, les activités associatives, les actions culturelles et l'espace public numérique.

Une action passerelle existe en direction du collège.

Pour les jeunes de 11ans à 17 ans : Le collège, l'UNSS, Les activités jeunes, le conseil des jeunes (OCJS), les bibliothèques, l'espace public numérique et les activités culturelles.

Des actions passerelles vers les lycées et la mission locale.

L'étude de la population, des moyens disponibles sur le canton et des outils de liens entre les acteurs éducatifs doivent nous permettre de poser un diagnostic. Afin d'être au plus proche

des réalités du territoire. Cette démarche est en cours d'élaboration. Il faut aussi revisiter les différentes relations entre la Communauté de Communes et ses partenaires locaux. Pour information les moins de 20 ans représente environ 25% de la population du canton. Réunion de présentation du PEL le mercredi 23/02/2011 à 20h30, en prévision salle des fêtes de Montpinchon.

Les différents temps libres des enfants et des jeunes ont été priorisés par la Communauté des Communes :

- I) EXTRASCOLAIRE = Les vacances et les mercredis.
- II) A) Activités Associatives = Hand-ball, Football, Tennis et Danse. De nouvelles activités sont à l'étude par l'OCJS. Les petits peuvent être favorisés. L'école des sports, le mini-foot, la baby gym, le mini-hand, le baby-judo, l'école des artistes (peinture, musique, activités d'expression), les activités de bricolage (activités scientifiques et techniques et de constructions) et les activités environnementales sont des pistes à explorer. De plus, ces activités ont une logique de continuité éducative par rapport à la crèche, l'OCJS, les écoles et les activités associatives.
- II) B) Le Périscolaire = La garderie de Cerisy et les interventions dans les écoles
- III) Le scolaire = Il ne doit pas dépasser 10% du total d'heures des salariés.

## **15. Présentation du projet RAM**

4 missions principales :

- Animer un lieu de rencontre : informations (législation actualisée, personnes en demande et les disponibilités, régulation de conflit, proposer des sorties pédagogiques et des animations, ...) pour asmat/parents.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Contribuer à la professionnalisation des ASMAT.
- Observer le territoire sur l'évolution des conditions d'accueil de la petite enfance.

Le mois de février sera consacré aux entretiens avec chaque ASMAT pour me faire connaître, énumérer leurs besoins et les informer sur les missions du RAM. Le mois de mars verra l'organisation finale avant l'ouverture : installation du matériel, attente de la validation du projet par la CAF et réunion d'information pour les asmat/parents. L'ouverture est programmée le lundi 4 avril 2011.

Participation à la présentation des nouveaux locaux et des services cantonaux, le samedi 21 mai 2011. Ensuite des animations thématiques peuvent être proposées en juin et juillet (ici avec l'association « La Marelle »).

## **16. Point sur les rencontres des partenaires et des responsables des deux structures d'accueil petite enfance et jeunesse**

- Institutionnels :

**La caisse d'allocations familiales** du département de la Manche (Mme Aurélie MARS) qui est l'institution du dispositif Contrat Enfance Jeunesse et les investissements pour les nouvelles actions.

**Le conseil général** en partenariat avec la CAF (Mme Bénédicte LECLERC) qui est la référente sur toutes les réflexions de la petite enfance sur le département et coordonne le

réseau des RAM. Le Conseil Général par le biais du contrat de territoire intervient sur des fiches projet.

**L'éducation nationale** (Mme PIERRE) pour les interventions scolaires, périscolaires et l'accompagnement à la scolarité. Ce dernier est en prévision.

**La Direction Départementale de la Cohésion Sociale** (Mr CHAPEL) qui a en charge l'aide à la mise en place technique des Projets Educatifs Locaux et subventionne (CNDS) certaines actions éducatives.

**Le pôle emploi et la mission locale** sont deux partenaires qui peuvent être sollicités pour la passerelle à la sortie du collège.

- Locaux :

**L'OCJS**, deux rencontres avec le Président Mr PILLE Gérard et Trois demi-journées se sont déroulées avec l'équipe technique. Ces différents temps ont permis de diagnostiquer des besoins de réorganisation de l'association. Les méthodes de travail utilisées sont à optimiser. Les temps d'intervention du personnel, la comptabilité et les activités doivent faire l'objet d'une étude. Des commandes ont été passées pour commencer le travail dans ce sens.

**Crèche « La Marelle »**, une réunion avec le bureau autour des budgets et de la masse salariale montre une maîtrise des bénévoles et des comptes sans problème. Hélène LAIR la nouvelle directrice est en attente de conseils sur les outils nécessaires à la gestion du personnel.

Les repas pris certains midis **au collège** favorisent les discussions informelles avec les professeurs et Mr BELHASSEN Daniel. L'information sur l'avancée des actions communes est aussi facilitée.

Une rencontre avec **le prestataire culturel du canton** s'est déroulée la première semaine de janvier. Après plusieurs prises d'informations, il me semble nécessaire d'approfondir les actions culturelles pour les enfants et les jeunes.

J'ai effectué le tour des communes de la Communauté pour répertorier les moyens matériels, locaux du canton et me situer.

Une rencontre avec le CODDEA (structure qui élabore les bulletins de payes de l'OCJS et La Marelle) est en prévision.

L'EPN a fait l'objet d'un temps de travail pour l'intégrer davantage dans le PEL. Des actions sont proposées pendant les vacances de Février/Mars.

Les collègues sont une bonne source d'information et on réfléchit à une nouvelle organisation de travail.

### **17. Vote des subventions pour la Marelle et l'OCJS**

Le Conseil de Communauté décide verser un acompte sur la subvention annuelle de fonctionnement au titre de l'année 2011 pour 3 mois de fonctionnement :

OCJS : Base subvention 2010 :  $117\ 600 * 3/12 = 29\ 400 - 14\ 000 = 15\ 400\ €$

La Marelle : Base subvention 2010 :  $78\ 000 * 3/12 = 19\ 500\ €$

### **18. Aménagement des locaux de l'ALSH**

#### **• Demande de DGE dans le cadre du pôle excellence rurale**

Le Président informe le conseil de Communauté que pour cette aide, il est impératif de déposer le dossier de demande de subvention.

S'agissant de la DGE, le taux applicable aux collectivités locales est de 30% du montant hors taxes des dépenses et pourrait concerner l'aménagement des deux salles d'activités en salle de spectacle.

Le coût de cet équipement s'élève à 6229.16 Euros HT .

La CAF attribue une subvention à hauteur de 30 % du montant HT pour l'équipement des structures.

A cet effet, un dossier sera déposé auprès de ce partenaire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil de Communauté sollicite une subvention à hauteur de 30 % au titre de la DTER.

**• Demande d'aide financière de la CAF**

Monsieur DURAND informe les membres que la CAF peut nous attribuer une aide forfaitaire de 20 000 € pour l'ouverture d'un Relais Assistantes Maternelles sur le territoire.

Pour permettre le fonctionnement de cette structure, la communauté de communes va aménager le bureau de l'animateur RAM situé au 1<sup>er</sup> étage de l'accueil de loisirs et acquérir du matériel de motricité.

Monsieur le Président présente le devis de mobilier s'élevant à la somme de 14 791.45 € HT

**19. Maison Pierre et Masse**

**• Chantiers en cours**

Le GRETA d'Honfleur va intervenir fin février pour la pose d'une charpente sur l'atelier et l'autre sur la boulangerie. Les deux fermes seront de factures différentes afin de montrer différents types d'assemblages dans un but pédagogique.

L'association Pierre et masse se charge de réaliser les dés de béton avant le montant de l'appentis.

Pour la fourniture, fabrication, pose et transport de la charpente, la prestation s'élève à 4 000 € TTC.

Le logement et les repas du Greta restent à la charge de l'intercommunalité.

**Devenir du poêle à granulés**

- Depuis l'installation d'un régulateur de débit sur le conduit, nous avons constaté de la condensation, une fumée noire à l'allumage et une consommation excessive de granulés – 3 sacs par jour soit 18 € par jour.
- Le creuset en inox se déforme comme les deux précédents en acier.

Nous attendons le rapport de la société DEVILLE qui s'est déplacée sur site le jeudi 13 janvier avant de prendre une décision définitive.

Monsieur le président donne le compte rendu de l'assemblée générale de pierre et masse qui s'est tenue le vendredi 28 janvier 2011. Celle-ci fut très constructive et a présenté un bilan satisfaisant.

**20. Réforme territoriale ( informations)**

Monsieur le Président informe les membres du conseil de communauté sur la réforme des collectivités territoriales.

Il rappelle la loi du 16 décembre 2010 qui prévoit que l'ensemble du territoire doit être couvert par des structures intercommunales avant le 1<sup>er</sup> juin 2013. A cet effet, la commission départementale de la coopération intercommunale va être recomposée prochainement d'élus locaux et représentant EPCI, de syndicats, du Conseil Général et du Conseil Régional.

L'association des Maires et celle des Maires Ruraux vont conjointement désigner les 40 personnes et proposer une liste au Préfet. Cette commission donnera un avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale que le Préfet devra mettre en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le schéma aura pour objectifs d'établir une couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre, de supprimer les enclaves et discontinuité, de rationaliser les périmètres, de réduire le nombre de syndicats intercommunaux, de supprimer les Communautés de Communes de moins de 5 000 Habitants et favoriser la création de communes nouvelles.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2013, Le Préfet dispose de pouvoirs par décision motivée et après avis de la CDCI, il peut créer, modifier le périmètre ou fusionner des CDC ;

Les compétences obligatoires sont maintenues. Les compétences optionnelles et les facultatives sont exercées par la communauté de communes issue de la fusion ou si l'organe délibérant en décide dans le délai de 3 mois maximum, elles sont restituées aux communes membres. A cet effet, Monsieur LEFRANC remet à chaque maire un état des compétences exercées par les différentes communautés de communes du syndicat mixte du pays de coutances. Ce document, élaboré en juillet 2010, n'a pas été actualisé depuis 1999. Depuis cette date, nos statuts ont évolué et ont été redéfinis dans le cadre de la définition de l'intérêt communautaire.

Les délégués seront élus au suffrage universel direct dans de cadre de l'élection municipale pour toutes les communes.

La création de la communauté de communes de CERISY LA SALLE créée en 1994 a permis de développer de nouveaux services à la population tout en conservant l'autonomie financière des communes.

Qu'en sera-t-il demain si nous ne regroupons pas ?

Une réforme territoriale pourquoi pas dans la mesure où elle apportera une plus-value pour les habitants ou une attractivité pour notre canton sans augmenter la pression fiscale de nos ménages.

Le conseil communautaire décide de prévoir une réunion de présentation de la réforme territoriale à l'ensemble des conseils municipaux. Celle-ci aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> mars 2011 à 20 heures 30 à la salle des fêtes de cerisy la salle en présence de la Sous-Préfecte.

La Sous-Préfecture a revisité nos statuts.

## 21. Curage des voies communales et point sur les chemins de randonnée

Commune	Travaux de curage			Dérasement d'accotement			TOTAL
	nombre de ml	Prix unitaire	Sous total	nombre de ml	Prix unitaire	Sous total	
Belval	123.33	0.50	61.67	2 500.00	0.49	1 225.00	1 286.67
Cametours	1 700.00	0.50	850.00	2 079.00	0.49	1 018.71	1 868.71
Cerisy la Salle	1 550.00	0.50	775.00	140.00	0.49	68.60	843.60
Guéhébert	365.00	0.50	182.50	200.00	0.49	98.00	280.50
Montpinchon	1 333.33	0.50	666.67	2 500.00	0.49	1 225.00	1 891.67
Notre Dame de Cenilly	0.00	0.50	0.00	9 825.00	0.49	4 814.25	4 814.25
Ouville	500.00	0.50	250.00	4 000.00	0.49	1 960.00	2 210.00
Roncey	600.00	0.50	300.00	550.00	0.49	269.50	569.50
St denis le Vêtu	400.00	0.50	200.00	200.00	0.49	98.00	298.00
St Martin de Cenilly	100.00	0.50	50.00	100.00	0.49	49.00	99.00
Savigny	333.33	0.50	166.67	1 666.67	0.49	816.67	983.33
<b>TOTAL</b>	<b>7 005.00</b>		<b>3 502.50</b>	<b>23 760.67</b>		<b>11 642.73</b>	<b>15 145.23</b>

### *Chemins de randonnées*

Suite à l'incident produit lors de la randonnée organisée par le téléthon, le Conseil de Communauté autorise le comité organisateur à porter plainte. L'Office de Tourisme va désigner une commission pour répertorier les difficultés sur les circuits, le balisage des sentiers.

## 22. Information sur le pôle santé

Monsieur le Président informe les membres que les infirmiers du canton se regroupent dans un local mis à disposition par la commune de Cerisy la Salle. Dans ce bâtiment, la commune va aménager une partie pour y recevoir un dentiste.

A leur demande, une réunion des professionnels sera organisée pour refaire le point.

### **23. Lettre cantonale**

La lettre cantonale N° 20 de janvier 2011 est diffusée à l'ensemble des habitants du canton. Des exemplaires sont disponibles dans les mairies.

### **24. Questions diverses**

#### *Contrat de ruralité pour la Commune de Guéhébert*

Monsieur le Président informe les membres que la commune de Guéhébert souhaite s'inscrire dans le cadre du contrat de ruralité pour rénover la salle de convivialité.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté émet un avis favorable.

#### *Contrat de territoire*

Monsieur le président demande aux communes de transmettre pour fin février à la communauté de communes tous les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre sur leur territoire.

En mars, la communauté de communes présentera les projets à intégrer dans le contrat de territoire deuxième génération.

Nous poursuivons notre réflexion dans le domaine de la formation.

#### *Problèmes scolaires*

Monsieur le Président rappelle les modalités de la carte scolaire sur le territoire.

Madame PIERRE, IDEN de Granville, a rencontré les maires du RPI Belval Montpinchon Ouville pour faire le point sur les effectifs de la prochaine rentrée. Elle n'était pas informée du courrier co-signé des Maires du RPI et du Président de la Communauté de Communes portant sur le maintien du RPI dans son organisation actuelle et de l'effectif prévisionnel attendu soit 139 au lieu de 122 annoncé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Nous incitons les parents à mettre les enfants dans les écoles du canton tout en respectant la carte scolaire en vigueur.

Avant d'inscrire un élève qui ne relève pas de sa circonscription, le maire doit en informer le maire de la commune de résidence de l'enfant.

Nous devons garder le maximum d'enfants sur notre territoire pour assurer la pérennité du Collège.

Monsieur Bruno POTET représentera la communauté de communes de Cerisy la Salle pour siéger au sein du SDAGE de la SIAES.

La réunion des maires aura lieu le 19 Février à 9 heures 30.

Le vote du budget aura lieu le mercredi 6 avril après midi.

Le Président,

C. HALBECQ